

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 février 2021 – 18h00

Délibération n°2021/15

Date de convocation : 09 février 2021

Nombre de conseillers en exercice : 72

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévillets
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Marezt
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le 18 février à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (55 titulaires et 7 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, VIREMOUNEIX-DELHAYE Evelyne (S), HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, MOEUR Sébastien (S), MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HERBIN Jacques (S), HENRIET Cécile (S), FORRIERES Daniel, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, HAPPE Laurent (S), LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

Membres absents (14) :

BACCOUT Fabrice, MÉRESSE DELSARTE Virginie, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, DOYER Claude, PELLETIER Gilles, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, COULON Laurent, PLATEAU Marc, GOURAUD Francis, DEFAUX Maurice, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (3) :

SOUPLY Paul à DUDANT Pierre-Henri, BALÉDENT Matthieu à BRICOUT Frédéric, MAILLY Chantal à JUMEAUX Stéphane

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/15 : Portant SIAVED – Mise à disposition de la déchetterie de Clary

Monsieur le Président expose :

Depuis le 1^{er} août 2017, le SIAVED exerce la compétence « Traitement des déchets ménagers et assimilés » pour le compte de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis.

Par procès-verbal en date du 8 octobre 2009, reçu en sous-préfecture de Valenciennes le 12 octobre 2009, les déchèteries de Caudry, Beauvois en Cambrésis, Maretz, Cattenieres, Béthencourt et Walincourt ont été mises à la disposition du SIAVED dans les conditions définies par le Code Général des Collectivités Territoriales.

La fusion de la Communauté de Communes du Caudrésis Catésis avec Espace Sud Cambrésis en 2011, entraîne la mise à disposition automatique des biens nécessaires à l'exercice de la compétence.

Malgré le caractère automatique de la mise à disposition, il convient de réaliser un procès-verbal de mise à disposition concernant la déchetterie de Clary.

Déchetterie de Clary

VNC

Budget Annexe	2138	61914-1999-002	Bâtiment déchetterie Clary	2 892,75
Budget Annexe	2111	61914-1999-001	ZL 87 ZL 88 ZL89	9 027,94
Budget principal	2113	52200-TERR/4001	AD11	17 709,85
Budget principal	2145	52200-DECH/2001	CREATION DECHETTERIE CLARY	137 865,89

Il est à noter le 22 mars 2018, le Comité Syndical du SIAVED, a restitué à la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis les terrains d'emprise de 3 déchèteries Béthencourt, Cattenieres et Maretz.

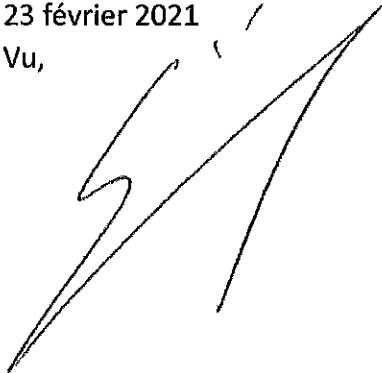
Monsieur le Président demande donc à l'assemblée de bien vouloir :

- Approuver le projet de procès-verbal de transfert
- Autoriser Monsieur le Président à signer le projet verbal de transfert, ainsi que, le cas échéant, tout avenant ou document afférant à celui-ci
- Préciser que la valeur nette comptable du bien transféré s'établit à 167 496.43 €
- Préciser que le transfert comptable se fera par opérations non budgétaires

Adoptée à l'unanimité

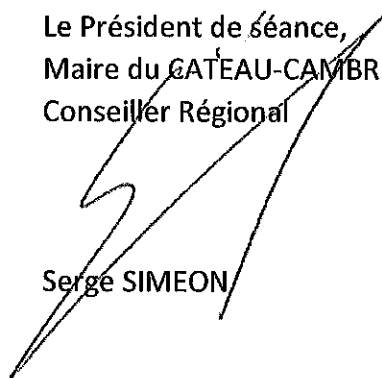
Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 février 2021 et de la publication le
23 février 2021

Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 23 février 2021

Le Président de séance,
Maire du GATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional



Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAI ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de Justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.